

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

### INSERTIONS.

Annances, la ligne.	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

### ABONNEMENT.

Saumur	30 fr.
En un an	16
En six mois	13
En trois mois	10

Poste: 55 fr. En un an, 18. En six mois, 10.

### On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal en envoyant un mandat sur la poste, ou chez tous les libraires.

SAUMUR

3 Mai 1884.

### UN DISCOURS MALHEUREUX.

C'est un discours de ministre. Les ministres de cette République ont une spécialité de maladresses. Ils ne peuvent pas ouvrir la bouche sans qu'il s'en échappe des choses ou impertinentes, ou ridicules, ou fausses. So mettre en contradiction avec les immortels principes paraît être pour eux un simple jeu. Parler d'une manière et agir d'une autre, c'est leur double exercice quotidien. Ne récrimions pas à propos du passé qui n'est pas loin, le présent suffit. M. Raynal vient de discourir à Saintes; le ministre des travaux publics a cru devoir donner son opinion sur la politique républicaine; et il a résumé, dans une formule tout-à-fait malheureuse, les idées opportunistes sur l'administration de la République.

« L'esprit républicain, a-t-il dit, c'est l'esprit de discipline et l'esprit de sacrifice. »

Que signifie cet axiome? Qui doit obéir, et qui doit se sacrifier?

Quels sont ceux qui doivent faire abnégation de leur volonté, et quels sont ceux dont le désintéressement doit être absolu?

En principe, la volonté nationale domine. Par conséquent, c'est au gouvernement d'obéir, c'est-à-dire de se conformer servilement aux désirs manifestés par la majorité.

Toujours en principe, les gouvernants doivent être des serviteurs d'un dévouement absolu à la chose publique, désintéressés de tout ce qu'on appelle les avantages de la situation.

Est-ce là ce qu'a voulu dire M. Raynal? Mais, alors, ce brave ministre serait on

des plus jolis farceurs de la troupe ministérielle!

Car tous les faits contredisent ses paroles.

Le gouvernement dont il fait partie s'efforce tous les jours de substituer sa volonté à celle de la majorité; voilà pour la discipline.

Et ce gouvernement et ses amis se servent de la République avec une indiscretion inouïe, puisant dans le Trésor à pleines mains, se jetant avec une avidité scandaleuse sur toutes les bonnes places; voilà pour l'esprit de sacrifice.

L'apôtre Raynal, avec plus ou moins d'innocence, réclame la discipline chez les électeurs, et c'est à eux encore qu'il recommande l'esprit de sacrifice...

Si ce n'est pas la logique républicaine, c'est la logique gouvernementale.

Jamais l'opportunisme n'avait encore avoué — si c'est un aveu — en termes aussi bêtement impertinents qu'il considère la République et les électeurs comme une propriété qu'il s'arroge le droit de faire valoir à son bénéfice!

### Chronique générale.

QUARANTE MILLIONS.

Une demande de crédits pour le Tonkin s'élevant à une quarantaine de millions sera déposée par le ministre de la marine sur le bureau de la Chambre des députés dès la rentrée du Parlement.

On assure que le général Campeyon va prendre très-prochainement un congé.

Pendant son absence, le ministère de la guerre sera dirigé par l'amiral Peyron, ministre de la marine.

Est-ce que le congé du général Campeyon ne serait pas la conséquence du conflit qui a éclaté entre lui et M. Jules Ferry, rela-

tivement à la question du Tonkin, et le ministre de la guerre n'aurait-il pas déclaré qu'il s'absenterait pour n'avoir pas à donner les ordres nécessaires à la continuation des opérations militaires de notre corps d'expédition?

Si M. Waldeck-Rousseau fait de petites économies, il fait en revanche de grosses dépenses.

Le service de l'Algérie réorganisé au ministère de l'intérieur absorbera, dit-on, six cent mille francs par an.

Le ministre de la marine a chargé l'un des officiers attachés à son cabinet d'aller attendre à Marseille l'arrivée de l'amiral Courbet.

Encore une anguille sous roche.

### LA DIRECTION DES GRANDES MANŒUVRES.

Le ministre de la guerre n'a pas encore désigné l'officier général qui dirigera la mission militaire française aux manœuvres d'automne de l'armée allemande; mais nous croyons savoir qu'il n'a jamais été question ni de M. de Miribel, ni de M. de Galliffet.

L'ancienneté de grade de ces deux officiers généraux et les fonctions importantes qu'ils ont remplies, l'un comme chef d'état-major du ministère, l'autre comme commandant de corps d'armée et comme président du comité de cavalerie, empêcheraient le ministre de la guerre de leur confier une mission qui, d'après une habitude constamment suivie, est accordée à des généraux de brigade.

L'Angleterre continue son œuvre de désorganisation du service sanitaire de l'Égypte.

Il y avait, à Suez, un médecin italien et un médecin arabe; ils viennent d'être remplacés par un chirurgien de l'armée anglaise, qui n'entend rien aux règlements sa-

nitaires et qui ne sait parler que la langue anglaise.

Le Times a reçu de Berlin la dépêche suivante:

« On assure, d'après des renseignements dignes de foi, que le marquis Tseng quittera la légation de Chine à Paris et sera remplacé par Li-Fong-Pao, ambassadeur à Berlin.

» Le marquis de Tseng restera ambassadeur de Chine à Londres et à Saint-Petersbourg, tandis que Li-Fong-Pao continuera à diriger, avec la légation de Paris, celles de Berlin, Vienne, Rome et La Haye. »

C'est décidé, M. Grévy quitte Paris jusqu'à la rentrée des Chambres. Les pauvres de Paris ne perdront pas beaucoup à son absence; nous ne croyons pas que, par contre, les pauvres de Mont-sous-Vaudrey gagneront beaucoup à sa présence.

Le colonel du 8<sup>e</sup> régiment de ligne, en garnison à Saint-Omer, vient de recevoir de son collègue du 87<sup>e</sup> une des extrémités de la cravate de l'ancien drapeau du régiment, brûlé à Metz en 1870.

Cette précieuse relique avait été alors confiée à un artilleur nommé Leconte, employé à l'arsenal, qui l'avait cachée sur sa poitrine et conservée durant toute sa captivité en Allemagne, d'où il la rapporta dans son pays natal en 1871. Ce brave soldat mourut l'année suivante, recommandant à son père de la conserver précieusement.

Celui-ci cependant, pressé par la nécessité, s'en défit au prix des broderies d'or qui la garnissaient.

C'est le lieutenant Le Roy Le Durie qui a racheté ce cher souvenir de l'ancien drapeau du 8<sup>e</sup> de ligne et qui l'a remis à son colonel pour le faire parvenir au régiment.

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA FOURNAISE

PAR CHARLES DESLVS.

XXI. — NOUVELLES DE NICE (suite).

Dans le numéro suivant, toute l'histoire était promise. C'est, paraît-il, la tactique de cet odieux chantage. Si, dans l'intervalle, on s'est exécuté, le colporteur se tait... Une calomnie?... Hélas!... ce qu'il annonçait, ce qu'il imprimait déjà, n'était-ce pas la preuve qu'il était renseigné, qu'il était payé d'avance par un ennemi... Vous savez lequel!

Tandis qu'on secourait le baron, je cherché des yeux Balthazar, il avait disparu... Ah!... quand vous saurez pourquoi... Il voudrait m'empêcher de vous l'apprendre... Non!... non, monsieur mon mari, j'écrirai quand même... Emporté par une de ces colères qui le rendent fou, il avait couru droit au bureau du journal... Il y pénétra comme une trombe... Plusieurs rédacteurs étaient là, toute la bande... Qui de vous, leur demanda-t-il en désignant l'article, est l'auteur de cette infamie?... — C'est moi, moi, monsieur, répond une dame...

— Ah!... coquine!... (Vous comprenez, monsieur Armand, ce n'est plus moi qui parle, c'est Balthazar...) Dans sa fougue d'indignation, il avait déjà saisi la rédactrice. Vainement ses collaborateurs tentent de lui porter secours... Mon Porthos de mari les couche tous à terre d'un revers de sa large main...

» La dame était déjà sous son autre bras, retournée comme un enfant qui va recevoir... ce qu'il lui administre... par-dessus ses jupons!... Le fouetteur, du moins, me l'assure... Puis rejettant la fouettée dans un fauteuil:

— Si tu récidives, la belle Allemande (elle est, paraît-il, de Berlin), je recommencerai de même, mais cette fois après avoir relevé ton cotillon!...

» Et voilà!... Est-ce une conduite?... je vous le demande, monsieur Armand... Rougis, Balthazar!... Il a rougi!... nous lui pardonnons, n'est-ce pas, en faveur du bon motif... et je l'embrasse.

» Mais reprenons sérieusement. Si j'ai plaisanté, d'ailleurs, c'est que, de cette émotion qui pouvait le tuer, M. le baron s'était remis dès le lendemain, jour de la Mi-Carême... Grande fête à Nice... A Nice, c'est toujours fête et carnaval... Pendant les jours gras, mascarades populaires, corso de gala, les confetti, les mocoli!... Pour la Mi-Carême, une sorte de Longchamps sur la promenade des Anglais, au bord de la mer, le défilé général des voitures et des équipages enguirlandés, empan-

chés, capitonnés de branches fleuries et de feuillages... A l'intérieur, des corbeilles regorgeant de bouquets, grands et petits. On se les jette au passage, on se les renvoie courtoisement d'une portière à l'autre... Ce n'est plus qu'un chassé-croisé dans l'air, une grêle, une fusillade, une mitraille, un bombardement de toutes les couleurs et de tous les parfums. En trois mots, comme on dit ici, la bataille des fleurs.

» Mademoiselle avait la promesse que son père l'y conduirait. Déjà la grande calèche était entièrement tapissée de violettes. Mais, après l'affront de la veille, comment figurer en public?... Le baron ne voulait plus, il n'osait plus... Le général et surtout le médecin l'exigèrent; ils savaient la protestation, la manifestation qui se préparait. Ah!... ce fut splendide!

» Dès que parurent ce beau vieillard et cette douce jeune fille qui ne s'étaient fait connaître que par leur charité, leurs vertus, une immense acclamation s'éleva, tous les fronts se découvrirent. Chapeaux, mouchoirs, ombrelles, éventails, tout s'agitait en leur honneur, tout s'employait à les saluer à l'entour, sous un radieux soleil. C'était à qui leur jeterait, leur enverrait des bouquets blancs, blancs comme les cheveux du vieillard, blancs comme le virginal costume de la jeune fille. La calèche était pleine quand elle nous les ramena tous les deux pleurant à la fois sous l'avalanche

embaumée, sous la moisson printanière des plus beaux jardins de Nice.

» Hein! j'espère qu'en voilà une vengeance! et meilleure que celle de Balthazar! Cependant, le pauvre père a subi le contre-coup de toutes ces révolutions. Il est fatigué. Nous craignons une rechute. Voici, d'ailleurs, la fin de la saison. Le médecin écrit à M. de Brassac de venir chercher son oncle. Tâchez qu'il ne tarde pas.

» C'est aussi pour moi que je vous le demande. Le terme approche où je voudrais être à Paris. Il n'est que temps. Balthazar vous a dit pourquoi.

Raoul retourna donc à Nice. Il y revit la belle Léa, mais qui partait avec le général pour l'Italie. L'été les ramènerait en France.

La veille du retour du baron, la baronne, sous prétexte d'accompagner une de ses intimes qui, de duchesse française, devenait duchesse espagnole, la baronne Van Leys avait pris l'express de Madrid.

N'était-ce pas au marquis de Trévelec, son nouveau conseiller, que revenait le mérite de ce voyage?

XXII. — RETOUR.

Raoul avait dit vrai, le changement de Noémie tenait de la métamorphose.

Un hiver à Nice réalise parfois de ces miracles-là,





Etude de M. FELIX COQUEBERT DE NEUVILLE, docteur en droit, avoué à Saumur, rue du Temple, n° 41.

EXTRAIT

D'un jugement de séparation de biens

Par jugement par défaut du Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du 1er mai dernier, M<sup>me</sup> Eugénie Abraham, épouse de M. Pierre Chaboisseau, cultivateur, avec lequel elle demeure à Montsircart, commune des Cerqueux-sous-Passavant,

A été déclarée séparée de biens d'avec ledit M. Pierre Chaboisseau, son mari. Pour extrait certifié conforme, Saumur, le trois mai mil huit cent quatre-vingt-quatre.

F. COQUEBERT DE NEUVILLE, Avoué, rue du Temple, n° 41.

Etude de M. PINAULT, notaire à Saumur, successeur de M. MÉHOUAS.

A VENDRE A L'AMIABLE, En bloc ou en détail, LA FERME DE TERREFORT

Située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Consistant en: bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres labourables propres à la vigne, bois, landes, le tout contenant environ 64 hectares;

Et UN PRÉ, situé au Pré-Godet, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, d'une contenance de 2 hectares.

S'adresser à M. TAVEAU, expert-géomètre au Pont-Foucard, ou audit M. PINAULT, notaire. (328)

Etude de M. GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Sise au Vau-Langlais, près Saumur,

Avec maison de maître et bâtiments de ferme, d'une contenance de 10 hectares environ.

S'adresser à M. Edouard BONNAIN, au Plessis, commune de Geay (Deux-Sèvres), ou au notaire. (197)

ON DEMANDE, pour la Saint-Jean prochaine, un garçon de magasin muni de très-bonnes références.

S'adresser à la VILLE DE PARIS, place Saint-Pierre.

Etude de M. CHARRIER, notaire à Saint-Mathurin (Maine-et-Loire).

VENTE MOBILIERE APRES DÉCÈS.

Le DIMANCHE 4 mai 1884, à midi, le MARDI 6 mai et jours suivants, s'il y a lieu, à 10 heures du matin, il sera procédé, par le ministère de M. CHARRIER, notaire à Saint-Mathurin, au bourg de la Menitré, à la vente aux enchères publiques des meubles meublants, objets mobiliers et marchandises dépendant de la succession de M. François RAMAILLE, marchand de vins, décédé le 29 mars.

ON VENDRA

Le Dimanche 4 mai: Lits garnis, armoires, buffets, tables, chaises, pendules, linge de toutes sortes, vaisselle, batterie de cuisine et autres ustensiles de ménage, blé, orge, sacs, bascule et autres menus objets;

Et le mardi 6 mai et jours suivants:

Environ 140 hectolitres de vin blanc et rouge et 20 hectolitres d'eau-de-vie; Rhum, cassis, kirsch, byrrh et vermouth en cercles; 350 litres de liqueurs diverses, 200 litres de vin et malaga, frontignan et madère, bières et sirops; Poudres et une quantité considérable de fûts vides de toute contenance; Bouteilles vides et 150 siphons d'eau de seltz; Casiers, chantiers, paniers, planches à bouteilles, poulains, bouchons et bois de chauffage; Trois chevaux, trois charrettes, un charriot, un camion, une carriole, harnais et une petite quantité de fourrages, charrettes et fumiers; Et une grande quantité d'autres bons objets. On paiera comptant, plus 5 0/0.

Etude de M. DUPONT, notaire à Candé (Maine-et-Loire).

VENTE AUX ENCHÈRES

Après le décès de M. TERRIEN, marchand de vins à Candé,

Par le ministère dudit M. DUPONT, le mercredi 7 mai 1884, à 9 heures du matin, et jours suivants.

Dix-sept hectolitres d'eau-de-vie, cognac, rhum, kirsch, fine champagne en fûts, — 60 hectolitres de vins en fûts: — Bord-aux, Bourgueil 1870-1874, vins blancs d'Anjou et Vouvray 1881, muscadet et autres, — vins d'Anjou et Bord-aux en bouteilles, — 600 barriques, pipes, foudres et petits fûts vides, matériel, etc. Au comptant, avec 5 0/0. (323)

Etude de M. ROGERON, notaire à Beaufort.

A CÉDER Immédiatement, PAR SUITE DE DÉCÈS,

UN EXCELLENT ATELIER De Peintre-Vitrier.

Avec Magasin de Papiers peints, Dans des conditions avantageuses. PAYS RICHE.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser audit notaire.

A LOUER Pour la Saint-Jean prochaine, MAISON

Rue Saint-Jean, n° 29.

Un 1<sup>er</sup>, composé de 2 pièces, pouvant servir de magasin ou de salon; Au 2<sup>e</sup>, deux chambres à coucher; au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine; diverses servitudes; deux chambres et un grenier au-dessus de la cuisine.

S'adresser à M. ENAULT, bijoutier, rue Saint-Jean, 27. (60)

A LOUER UNE MAISON

Sise rue d'Orléans,

Disposée pour le commerce ou maison bourgeoise.

Remise, écurie, cour, pompe, caves et autres servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT Ou pour la Saint-Jean MAISON

Située rue Saint-Jean, n° 40.

Composée d'un magasin, d'une salle à manger, trois chambres, cave et grenier.

S'adresser à M. GAUTIER, notaire, à M. COIGNARD, et à M<sup>me</sup> veuve RICHARD, rue de la Marine.

A LOUER Pour la Saint-Jean prochaine MAISON

Grande-Rue, 23

Actuellement occupée.

S'adresser à M<sup>me</sup> Ollivier DE LALEU, ou à M. DELAUNAY, huissier, quai de Limoges. (334)

A CÉDER Pour la Saint-Jean prochaine, UN BON CAFÉ ET ÉPICERIE Situé à Saumur, au centre de la ville. S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

M. RENÉ ROUSSEAU, 16, rue Beaurepaire, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il s'est entendu avec des propriétaires de Normandie et de Bretagne, en vue de vendre des cidres extra, pouvant résister aux chaleurs, sans perdre de qualité. Dépôt place du Roi-René, magasins Pichat. (286)

BOURSE Opérations au comptant et à terme.

Echelles de primes sur primes sur rente française donnant de 20 à 30 0/0 annuellement. Comme couverture, on prend fonds et titres. Règlement mensuel. (Cinq ans d'existence.) Envoi méthode à toutes demandes franchises. Pour opération et explications, s'adresser à M. LE NESTOR, 23, place du Ralliement à Angers, ou 12, rue Saint-Lazare, à Saumur. (268)

A L'ABEILLE Modes et Mercerie J. PÉRARE Rue Saint-Jean.

ON DEMANDE un apprenti pour le comptoir de Modes et Mercerie. (287)

ON DEMANDE un ménage, sans enfants, pour conciergerie. S'adresser au bureau du journal.

UNE COUTURIÈRE pour homme se propose pour faire à domicile les vêtements neufs et les réparations. S'adresser, 6, rue du Temple.

La MAISON COUTARD demande un employé comptable. Inutile de se présenter sans de bonnes références. (335)

UNE DAME désire trouver un emploi dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

AUX ÉLÉGANTS CHEMISERIE MODÈLE M. MONTEL 42, rue Beaurepaire, 42, au rez-de-chaussée. La maison se charge des RÉPARATIONS.

LE PULICIDE

DESTRUCTEUR INFALLIBLE de tous les insectes nuisibles à l'homme, aux animaux domestiques et aux vêtements: Pénaises, Pucès, Pour, Mouches, Cafards, Arles, Moustiques, Pucerons, Araignées, Chenilles, Fourmis, etc.

Se trouve à la Pharmacie Centrale, chez M. E. D'aux, rue de la Tonnelière, 27, dépositaire pour l'arrondissement de Saumur. (179)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis 28<sup>e</sup> ANNÉE Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIQUES GRAVURES 6 fr. par an

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs boursières, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 18, rue Dauphine, à Paris.

AVIS

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLET fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Saumur, imprimerie P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 MAI 1884.

Table with 4 columns: Valeurs au comptant, Clôture préc., Dernier cours, and Valeurs au comptant. Contains financial data for various securities and commodities.

CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table with 4 main sections: Ligne d'Orléans (Service d'Hiver), Ligne de l'Etat (Service d'Été modifié depuis le 7 avril 1884), SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY, and MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR. Contains train schedules and times.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-ville de Saumur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.